

# *Zoopolis*

## Sue Donaldson & Will Kymlicka

PRESSE ÉCRITE

*Le Magazine littéraire*, avril 2017

### **Le sens des bêtes**

Nul ne peut désormais échapper à cette lame de fond qui agite les esprits : comment repenser la relation de « l'être humain » (catégorie en elle-même obscure, compliquée par nos différences) et « l'animal » (catégorie dont l'unité n'est que l'ombre portée de la première) ? Cette question est devenue un enjeu majeur dès le moment où l'on a cessé d'y répondre par les seuls sentiments. Laissons donc de côté l'horreur que suscitent les images de l'élevage en batterie, de l'abattage et de la cruauté plus ou moins industrialisée dont notre société fait preuve. « Le mouvement de défense des animaux, préviennent Sue Donaldson et Will Kymlicka en incipit de *Zoopolis*, est dans une impasse. » Pourquoi? Parce que la question animale est beaucoup plus vaste qu'il ne semble. Elle nous contraint de repenser entièrement ce qu'est la politique - tâche si lourde qu'on peine à s'y atteler... Pour ce faire, quelques lectures sont d'une grande aide, comme toujours.

Avant de blâmer l'égoïsme humain, ou occidental, ou Dieu sait quelle abstraction qui prétendrait tout expliquer sans rien soutenir, il faut admettre deux points. D'abord, que la question animale est née avant tout d'un problème juridique, car la nécessité de déterminer le statut animal dans une société de droit a imposé aux juristes de formuler les catégories qui fondent nos rapports aux bêtes. Ensuite, que la question n'est pas neuve. L'Institut national des sciences et des arts créé en 1795 posait la question de front : « Jusqu'à quel point les traitements barbares exercés sur les animaux intéressent-ils la morale publique ? Et conviendrait-il de faire des lois à

cet égard? » (...)

Aujourd'hui, les philosophes doivent se précipiter au chevet d'une catastrophe animalière qu'aucune démocratie n'aura su éviter. Il a fallu attendre 2011 pour que les Canadiens Sue Donaldson et Will Kymlicka forgent de nouveaux concepts, enfin aptes à reconfigurer le droit animal. Jusqu'alors, le second était surtout connu comme un penseur des droits des peuples « premiers » (La Citoyenneté multiculturelle). En appliquant aux animaux cette expertise juridique, lui et sa compagne réussirent à faire éclater les cadres dans lesquels les droits des animaux étaient pensés. Leur méthode? Rejeter d'abord toutes les positions de principe afin de défendre, ensuite, une conception originale du droit animalier. C'est ainsi qu'ils ringardisent l'approche « welfariste », qui ne valorise le « bien-être animal » qu'en le subordonnant aux intérêts humains, car elle se révèle incapable de lutter contre l'exploitation des bêtes. De même, ils rendent désuète l'approche « écologique », qui considère la santé des écosystèmes mais est inopérante lorsqu'il s'agit de protéger les animaux non menacés d'extinction. Ils dépassent enfin la théorie des « droits des animaux », selon laquelle l'existence subjective d'êtres individuels implique des droits pour chacun d'eux ; car cette perspective, si légitime qu'elle soit, est inapte à fonder les obligations positives de l'humain envers l'animal.

Au lieu de penser dans des termes aussi généraux, la révolution engendrée par *Zoopolis* consiste à établir des statuts distincts selon les types de relations entre les vivants. Sitôt que l'on tient compte de la différence entre le toutou-à-sa-mémère et le léopard des neiges, il devient possible de concevoir que les animaux domestiques puissent être citoyens (bien sûr, puisqu'ils vivent avec nous dans la cité), qu'on reconnaisse aux animaux sauvages une souveraineté (bien sûr, puisqu'ils ont un territoire), et même qu'on identifie les animaux qui vivent près des humains sans nouer des liens avec eux (rongeurs, oiseaux, etc.) comme une catégorie à part : il s'agit d'animaux liminaires, auxquels doivent être accordés des droits de résidents. De cette manière, *Zoopolis* remplace la défense naïve des droits animaliers par des distinctions fines, qui confèrent une pertinence inattendue à des concepts juridiques solides et éprouvés.

Sur ces fondements, que faire pour avancer ? (...) Corine Pelluchon, dans son *Manifeste animaliste*, représente la voie de la politisation. Soucieuse de rendre

audible par tous le message animaliste, elle érode et atténue la révolution conceptuelle engagée par *Zoopolis*. En proposant des formulations rassurantes telles que « seuls les humains peuvent être des citoyens à part entière », elle perd le tranchant de ses inspirateurs mais se donne les moyens d'atteindre un autre but : « promouvoir la justice envers les animaux au sein d'une société d'humains qui ne sont pas tous convaincus par la légitimité de ce combat ».

Christophe Rovere

### *Les Affiches de Normandie, 8 février 2017*

Il pourra sembler inapproprié de voir figurer parmi les crimes du siècle la condition animale. Et pourtant ! La population, qui a doublé depuis les années 1960, est toujours plus vorace de viande, et plus de cinquante milliards d'animaux - sans compter les poissons - sont victimes d'un abattage industriel dont on ne cesse de constater l'extrême brutalité. Or, ces animaux domestiques sont des êtres doués de «sentien-ce», aptes au plaisir, à la douleur et à la souffrance, de façon subjective et singulière. Les théories actuelles de la défense des droits des animaux, et bien davantage la pensée écologiste, sont incapables d'apporter des réponses cohérentes à ce qui est, au fond, un scandale. Sue Donalson et Will Kymlicka, professeur de philosophie à Queen's Université, dans l'Ontario, sont les auteurs de *Zoopolis*. Une théorie politique des droits des animaux, qui fait quelque bruit, propose une analyse fine et avance des solutions qui, pour être encore utopiques, devront bien finir par être prises en compte. S'il est impossible de dire la substance de ce livre révolutionnaire, on peut en tracer sommairement les contours. Les auteurs divisent les espèces animales en trois catégories distinctes : les animaux familiers, les animaux sauvages et ceux qui, pour des raisons diverses, vivent dans notre environnement proche - les rats, les oiseaux... À chaque classe, ils reconnaissent des droits imprescriptibles. Aux premiers la citoyenneté, aux seconds la souveraineté, aux autres le statut de résidents. Tout cela est fondé sur une analyse précise de la nature animale, ses besoins, ses rapports à une humanité responsable, au premier

chef, de la domestication. Au prix d'un effort conceptuel assez prodigieux, aux conclusions radicales, les auteurs tracent des pistes qui, si elles sont généreuses, relèvent aussi, tout bêtement, de la justice. Un ouvrage admirable.

Pierre Aubé

*Le Point Références*, décembre 2016

### **Et si les vaches devenaient citoyennes ?**

Alors que la cause animale ne semble jamais avoir été aussi présente au sein de l'opinion publique (scandales de maltraitance dans des abattoirs, proposition d'une création d'un secrétariat d'État à la condition animale...), les penseurs canadiens Sue Donaldson et Will Kymlicka ouvrent leur ouvrage sur un constat d'échec : depuis les premiers mouvements de défense des animaux en 1824, la situation de ces derniers n'a fait que se dégrader. Il est donc urgent de repenser le problème, en dépassant les trois approches qui délimitent aujourd'hui l'éthique animale. La position « welfariste » qui reconnaît l'importance du bien-être des animaux, mais sans chercher à remettre en cause leur subordination aux intérêts humains ; l'approche écologique centrée uniquement sur les écosystèmes ; la théorie, enfin, des droits des animaux - la plus radicale mais aussi la moins comprise.

S'il accepte les prémices de cette dernière option, leur livre cherche néanmoins à développer un nouveau cadre moral qui ne se limite pas à certains droits fondamentaux comme l'intégrité physique ou la liberté. Ses auteurs entendent en effet repenser le lien qui unit l'homme et l'animal à partir des principes de la justice libérale, en intégrant cette relation au cœur d'un véritable cadre politique.

Sa radicalité a fait de cet ouvrage, publié en 2011 aux États-Unis et médité jusqu'ici en français, un livre événement dans le monde anglo-saxon. Il propose en effet de diviser les animaux en trois groupes, ayant chacun un statut politique différent : la citoyenneté pour les animaux domestiques, la souveraineté pour les animaux sauvages et la résidence permanente pour les animaux liminaux, c'est-à-dire les animaux sauvages qui vivent à proximité de l'homme (écureuils, souris).

C'est évidemment l'idée d'une citoyenneté des animaux domestiques qui étonne le plus. Il ne s'agit cependant pas de traduire cette proposition par l'exercice du droit de vote, ni même de proposer une égalité juridique totale avec l'homme. Les auteurs recherchent plutôt l'intégration des animaux à la communauté, de telle sorte que leurs intérêts soient pris en compte dans la détermination du bien public. Une telle ouverture implique d'être capables de penser des obligations positives vis-à-vis des non-humains. *Zoopolis* engage donc une réflexion qui nous oblige à la fois à repenser les capacités de l'animal et le sens de nos institutions. Le sort que nous réservons aux bêtes pourrait bien un jour être le nôtre si nous n'y prenons garde.

Ugo Batini

### *Sciences humaines*, décembre 2016

Publié en anglais en 2011 et récemment traduit chez Alma Éditeur en octobre dernier, *Zoopolis* est l'un des premiers ouvrages à imaginer dans le détail à quoi pourrait ressembler une société végétarienne. Les auteurs, Sue Donaldson et Will Kymlicka, proposent d'octroyer de nouveaux statuts aux animaux: les espèces domestiques seraient considérées comme des «citoyens» et verraient leurs intérêts pris en compte dans le débat public – au même titre que les bébés par exemple, qui ne peuvent pas non plus exprimer directement leur point de vue. Les animaux sauvages jouiraient de souveraineté sur leur territoire, à l'image d'une nation étrangère que nous n'aurions pas le droit d'envahir ou d'importuner. Enfin les spécimens dits «liminaires», comme les rats ou les pigeons qui vivent en marge de nos sociétés, auraient un statut de «résident permanent» : ils ne bénéficieraient pas de la même considération que les animaux domestiques, mais certains services publics seraient prévus pour qu'ils puissent vivre en toute tranquillité. Une expérience de pensée pour le moins dépayssante.

Fabien Trécourt

*Le Monde*, 16 décembre 2016

## **Animaux et citoyens**

Qu'est l'animal pour nous ? Un concitoyen, répondent Will Kymlicka et Sue Donaldson dans *Zoopolis*, livre-manifeste de 2011, enfin traduit, déjà classique pour ceux qui pensent qu'il faut rendre justice aux animaux.

Cette « théorie politique » intervient dans un contexte de prise de conscience mais aussi d'impuissance. En 1975, Peter Singer, dans *Libération animale* (Grasset, 1993), best-seller mondial, avançait que les animaux, sujets vivants, ont des droits ; vingt ans plus tard, les travaux d'Elisabeth de Fontenay, Jacques Derrida, Robert Garner, Tom Regan, Eva Kittay, repensent la relation entre humains et non-humains comme soumise à une domination dont il s'agit de s'affranchir.

Mais ces théories, si elles érigent une barrière protectrice autour des animaux, n'apportent pas de solution à leur condition : actuellement les hommes tuent 56 milliards d'animaux par an pour se nourrir, ce que Charles Patterson dénonça voici quinze ans comme un « éternel Treblinka ». Kymlicka et Donaldson proposent une troisième étape dans la philosophie de l'animalité, son étape « zoopolitique » : organiser la coexistence entre humains et animaux dans la perspective d'un bien commun. Ce qui implique que non seulement ils aient des droits, mais que les humains observent des obligations à leur égard.

Kymlicka et Donaldson distinguent trois catégories d'animaux : domestiques, sauvages et liminaires, déterminant trois modèles de vivre ensemble. Les derniers, ceux qui vivent au milieu de nous sans être domestiqués, mulots, écureuils, rats, cigognes... auraient droit au statut de résidents ; les deuxièmes, laissons-les tranquilles en protégeant leur cadre de vie, sur lequel ils exercent leur souveraineté ; les premiers, enfin, seraient protégés par la citoyenneté. La zoopolis est une communauté politique où les animaux comptent pour eux-mêmes, sont pourvus d'un droit de vivre, de besoins éthologiques, de biographies individuées, de liens sociaux qu'ils ont noués avec l'homme, ce qui limite son droit d'en user comme bon lui semble. Cette idée renverse le lien que nous avons avec les animaux : ils n'ont plus

seulement des « droits négatifs » (ne pas les faire souffrir.), mais deviennent des agents de positivité : à l'homme de les reconnaître comme sujets actifs.

Cela ne veut pas dire que les animaux vont voter, mais que l'homme a des responsabilités envers eux dans l'établissement de lois servant leurs intérêts. Première de ces lois, qui implique une révolution à l'échelle planétaire : passage au végétarisme. Car on ne mange pas son concitoyen ! Evidemment, l'utopie dans laquelle nous entrons démontre à elle seule que le manifeste de Kymlicka et Donaldson vaut d'abord comme méthodologie : il nous permet surtout de concevoir expérimentalement ce que pourrait être une cité non anthropocentriste.

Antoine de Baecque

### *Philosophie magazine*, décembre 2016

L'essai circulait en ligne depuis sa sortie en anglais en 2011. Et il était déjà considéré comme un classique sur la question animale depuis les pionniers Peter Singer, Tom Regan ou Gary Francione. Mais, contrairement à ces derniers, les Canadiens Sue Donaldson et Will Kymlicka ne se limitent pas à critiquer le spécisme (qui considère que l'espèce humaine est radicalement séparée de toutes les autres) ou à condamner l'élevage industriel au nom de la souffrance animale. Jusque-là, la théorie des droits des animaux ne contenait que des droits négatifs : ne pas maltraiter, ne pas tuer. Zoopolis fait entrer réellement la faune dans la sphère politique (dans la Cité, d'où le titre) en théorisant un maillage d'obligations positives, dérivant des relations que nous entretenons avec les différentes espèces : porter secours à l'animal domestique, dépendant, ou construire un terrain en ménageant les besoins des écureuils Ce livre fournit surtout des réponses face aux détracteurs caricaturaux du droit des bêtes.

Charles Perragin

### *La Croix*, 17 novembre 2016

#### **Des hommes et des bêtes**

Depuis quelques années, notre relation aux animaux est devenue une question philosophique vivante en France. À la fin des années 1990, Jacques Derrida et Élisabeth de Fontenay avaient ouvert la voie. Dans *Le Silence des bêtes* (1998), cette dernière questionnait l'énigme de l'animal et le « propre » de l'homme, refusant une longue tradition philosophique ayant verrouillé le statut d'exception de l'homme et tenant les animaux pour des êtres négligeables, relégués au statut de chose.

La traduction en français de *Zoopolis* de Will Kymlicka et Sue Donaldson constitue une nouvelle étape, majeure, dans la redéfinition de nos rapports aux animaux. La notoriété de Kymlicka, grand nom de la philosophie politique anglo-saxonne, et l'ampleur de la réflexion menée destinent l'ouvrage à devenir un classique pour tous ceux qui sont convaincus qu'il est urgent de s'engager politiquement à améliorer la condition animale, tout comme pour ceux qui contesteront la voie proposée ici pour y parvenir.

Car *Zoopolis* fera débat en France, comme il fait débat outre-Atlantique. Son argumentaire propose de reconnaître les animaux comme des sujets de droits inviolables. « Cela nous oblige à admettre qu'ils ne peuvent être instrumentalisés à notre profit », écrivent les auteurs, et qu'il soit « strictement interdit de les blesser, de les tuer, de les enfermer, de les posséder et de les réduire en esclavage ». Ce qui interdirait la quasi-totalité des pratiques en vigueur dans l'industrie animale.

Mais l'originalité de *Zoopolis* est d'aller au-delà de la théorie du droit des animaux (TDA). Kymlicka et Donaldson cherchent aussi comment les êtres humains et les animaux pourraient établir des relations mutuellement bénéfiques. Ils proposent pour cela d'étendre le modèle de la citoyenneté aux animaux domestiques et de leur d'accorder des droits positifs (liberté de circulation, droits aux soins médicaux...)

Les deux auteurs sont suffisamment intelligents pour tenir compte des oppositions que susciteront leurs propositions. L'intérêt de *Zoopolis* est d'ailleurs dans son style argumenté et apaisé, bien que radical. Kymlicka et Donaldson reconnaissent que l'extension de la citoyenneté « peut sembler contre-intuitive », même aux défenseurs des droits des animaux. Ils argumentent à partir d'une conception large de la citoyenneté, celle qui est reconnue aux enfants et aux personnes handicapées, et qui ne présuppose ni usage de la parole, ni participation active.

*Zoopolis* est incontestablement utile pour rappeler l'urgence de poser de strictes limites à notre droit actuel d'user et d'abuser des animaux. Les propositions des deux auteurs stimulent l'imagination. Mais on peut critiquer le transfert de catégories proprement humaines aux animaux. Que les animaux aient des droits n'implique pas de les confondre avec les droits humains. Déconstruire les hiérarchies et les dominations illégitimes n'implique pas d'indifférencier. Certes, les sciences démontrent chaque jour que les animaux sont dotés de sensibilité, d'une expérience du monde, d'une vulnérabilité et de compétences mais leur donner le statut de « personne » soulève de sérieux contre-arguments.

La philosophe Corine Pelluchon, qui signe la postface - élogieuse - de l'ouvrage, rappelle à ce propos « l'asymétrie » existant entre hommes et animaux. Une asymétrie qui vient du fait que « ces derniers ne peuvent avoir des droits que si les humains leur en accordent ». La responsabilité, mais aussi la capacité à se révolter, la créativité, le sens moral (qui ne se limite pas à l'empathie présente chez les animaux) ou le langage constituent des lieux de cette asymétrie. Comme l'a écrit Elisabeth de Fontenay avec esprit : « Un chien qui meurt et qui sait qu'il meurt comme un chien et qui peut dire qu'il sait qu'il meurt comme un chien est un homme. »

Élodie Maurot

*Libération*, 27 octobre 2016

### **La bête a bon droit**

On a beau aimer les bêtes, les protéger, leur éviter la souffrance, ne pas manger leur viande, un nuage de scepticisme se lève toujours quand on envisage de leur attribuer des droits, car on voit mal quel droit aurait le moustique sinon celui de rencontrer violemment le devoir qu'a la main de l'écraser avant qu'il ne pique. Alors, qu'on lise *Zoopolis*, une somme qui fait faire à la réflexion sur l'animal un bond décisif.

Will Kymlicka, 54 ans, canadien, professeur de philosophie politique à la Queen's University de Kingston et la Central European University de Budapest, est considéré comme l'un des plus fins analystes du multiculturalisme. On lui doit d'avoir introduit

dans la réflexion sur les droits des minorités des points de vue originaux. Et, entre autres, élargi le concept de «diversité culturelle» selon le type de droits auxquels elle renvoie : les «droits à l'autonomie» ou à l'autodétermination des peuples, les «droits multiethniques» (dont la finalité est d'«aider les groupes ethniques et les minorités religieuses à exprimer leur particularité et leur fierté culturelle»), enfin les «droits de représentation sociale», qui visent à compenser les désavantages politiques subis par des groupes marginalisés systématiquement sous-représentés. C'est par ce biais que Kymlicka rénove la notion de «citoyenneté multiculturelle».

Selon la théorie libérale classique, les sujets jouissent des mêmes droits et des mêmes garanties, indépendamment de leur appartenance ethnique, sexuelle, religieuse ou culturelle. Dans ce cadre, toute revendication, par des minorités, de régimes juridiques spéciaux ou différenciés apparaît illégitime, ou en contradiction avec l'universalisme et l'égalité de traitement de tous les citoyens. Le théoricien canadien trouve trop rigide cette façon de poser le problème, au nom même du libéralisme : les choix responsables et libres sont toujours indexés au patrimoine de valeurs et de traditions personnelles ou propres au groupe d'appartenance, aussi minoritaire soit-il. Si on coupe ce lien, on porte atteinte à la liberté, à la formation de l'identité de la personne, et on lèse également la possibilité de sa socialisation et de son intégration. Mais si on attribue de façon différenciée droits, garanties et devoirs, on porte atteinte à l'idée même de citoyenneté, qui ne sera plus symbole d'appartenance à une communauté faite de règles pour tous et par tous partagées.

C'est cette voie apparemment sans issue que dégage l'œuvre de Kymlicka, en proposant, à côté des droits sociaux - vecteurs de protections et des bénéfices matériels mais non d'intégration - des «droits culturels», qui à la fois protègent l'autonomie culturelle (ou religieuse) des groupes particuliers et développent un «sentiment partagé de loyauté» envers la culture commune, premier pas vers la coexistence pacifique dans une société multiculturelle. Ces droits auraient la même fonction «intégrative» que les droits sociaux attribués tour à tour aux ouvriers, aux femmes, aux handicapés, aux homosexuel(le)s, aux chômeurs, aux enfants, etc.

L'apport principal de Kymlicka a été d'introduire la notion de culture dans le débat sur la citoyenneté, et de souligner que les sphères culturelles, aussi éloignées soient-elles, peuvent «s'épouser», s'échanger, se partager, s'enrichir l'une par l'autre,

et que donc, paradoxalement, l'attachement de groupes particuliers à leurs racines traditionnelles n'est en rien un «mur» mais un facteur positif d'inclusion sociale. Ce faisant, le philosophe a dû, au passage, montrer qu'il n'existe aucun argument apte à justifier une quelconque discrimination de genre, d'orientation sexuelle, d'ethnie ou de pratique religieuse. Il était donc normal qu'il en arrivât aux discriminations d'«espèce», et appliquât aux animaux les catégories forgées pour les humains dans le creuset de la théorie de la citoyenneté - et ce dans la mesure où ils partagent sur bien des points une même «condition», habitent la même Terre, sont soumis à la mort et exposés à la souffrance, sentent, éprouvent des émotions, tissent des relations, ont la même volonté ou instinct de vivre... *Zoopolis - Une théorie politique des droits des animaux*, que Kymlicka signe avec sa femme, Sue Donaldson, est donc bien plus qu'un énième ouvrage «animalier» : il est destiné à devenir un classique de l'analyse politique, car, en utilisant pour les animaux «les idées de souveraineté, de résidence, de migration, de territoire, d'appartenance sociale et de citoyenneté», non seulement il outrepassé ces classiques de l'éthique ou de la déontologie que sont déjà *Libération animale* de Peter Singer ou *Pour les droits des animaux* de Tom Regan, mais ouvre des voies nouvelles à la philosophie elle-même.

Kymlicka et Donaldson partent d'un constat : depuis Jeremy Bentham - qui a marqué une véritable rupture épistémologique en notant que ce qui importe n'est pas de savoir si les animaux parlent ou pensent mais de savoir s'ils souffrent- la cause animale a considérablement avancé. La conviction qu'il faille respecter la vie des bêtes, éviter la maltraitance et l'exploitation, interdire les «pratiques d'extrême cruauté», est entrée dans la conscience publique. Cette éthique animale s'est développée «dans l'un des trois grands cadres moraux» que dessinent l'«approche "welfariste"», l'«approche écologique» et l'«approche dite des "droits de base"». La première reconnaît l'«importance du bien-être animal d'un point de vue moral», mais le «subordonne aux intérêts des êtres humains». Ce principe d'un «usage éthique» des animaux semble être celui qui est majoritairement partagé - et le plus facilement réduit à l'opinion diffuse selon laquelle il est juste de se soucier du bien-être animal mais encore plus de se préoccuper des enfants exploités, des hommes qui sont dans la misère, exposés aux guerres, confrontés aux catastrophes naturelles, etc.

L'«approche écologique» privilégie, elle, la «santé des écosystèmes, dont les animaux sont un élément essentiel». Elle critique de «nombreuses pratiques ayant un impact dévastateur sur les animaux, comme la destruction de l'habitat, la pollution ou la responsabilité majeure de l'élevage industriel dans l'émission de CO<sub>2</sub>», mais accepte celles qui n'ont pas d'impact sur les systèmes écologiques (chasse, élevage durable, élimination d'une espèce invasive...).

La troisième approche est celle qui se rallie au modèle des «droits des animaux». Elle représente une «extension naturelle de la conception de l'égalité morale qui sous-tend la doctrine des droits de l'homme», car elle reconnaît aux animaux des «droits inviolables» : en tant qu'«êtres individuels», ils ont le droit de «ne pas être torturés, emprisonnés, soumis à des protocoles d'expérimentations médicales, séparés de leurs familles ou abattus parce qu'ils ont mangé trop d'orchidées rares ou parce qu'ils ont altéré leur habitat». Eu égard à leurs «droits moraux fondamentaux», hommes et animaux «sont égaux, et non pas maître et esclave, gestionnaire et ressource, tuteur et mineur, ou bien encore créateur et artefact». Bien que la plus approfondie en philosophie, cette théorie des droits des animaux (TDA) est cependant la plus mécomprise et ne rencontre «quasiment aucun écho auprès du grand public», qui a du mal à réaliser quels droits peuvent bien avoir la moule ou les acariens. Ce n'est pas surprenant, écrivent Kymlicka et Donaldson : cette théorie est en effet «intenable d'un point de vue politique». Le but de *Zoopolis* est de l'amender pour qu'elle devienne non seulement «tenable», mais rende raison de la «complexité empirique et morale des relations entre humains et animaux».

La TDA s'est en effet contentée d'établir une liste de droits négatifs (ne pas maltraiter, ne pas tuer.), et les a appliqués de façon générique, comme le fait sur le plan politique la théorie libérale qui, au nom de l'universalisme, attribue à tous les mêmes droits et les mêmes garanties. C'est pourquoi Kymlicka et Donaldson préconisent des obligations positives envers les animaux, conçus comme «résidents» originaires ou immigrants (porter secours, «concevoir nos édifices, nos routes et nos quartiers en tenant compte de leurs besoins»...), et également des devoirs relationnels, c'est-à-dire «les devoirs qui ne découlent pas uniquement des caractéristiques intrinsèques des animaux (comme leur conscience), mais également les relations géographiques et historiques spécifiques qui se sont développées entre

certains groupes d'animaux et certains groupes d'humains». Dans le cas des hommes, on dispose de cadres sociaux bien établis pour penser ces droits de façon relationnelle : employeur/employé, parent/enfant, enseignant/élève, etc. Il s'agira dès lors d'«identifier des catégories similaires dans le contexte animal, de décrire avec précision [...] les devoirs positifs qui leur correspondent». Et ce, en sachant d'une part que les animaux, même s'ils ne sont pas domestiques (renards, écureuils, cerfs, chauves-souris.) font partie de la société et sont «affectés chaque fois que nous abattons un arbre, que nous obstruons une voie navigable, que nous construisons une route, un lotissement ou une tour», et que, d'autre part, ils entretiennent des relations dont il est aisé de voir qu'elles sont celles qu'il revient à la politique de traiter, à savoir la capacité de suivre des normes, la possibilité d'être autonomes ainsi que les «différentes formes de souveraineté territoriale, de colonisation, de migration, d'appartenance sociale». Il s'agit donc bien de penser une zoopolis, de concevoir une politique des droits des animaux, fondée sur l'idée de communauté citoyenne, où seraient associés droits négatifs universels et droits positifs différenciés, pour les animaux comme pour les hommes.

Depuis Singer et Regan, la réflexion morale sur l'animal s'est beaucoup enrichie, grâce aux contributions venues de Jacques Derrida ou de la pensée anglo-saxonne, de l'éthique des vertus (Rosalynd Hursthouse) ou de l'éthique des «capacités» (Martha Nussbaum). Avec *Zoopolis*, Will Kymlicka et Sue Donaldson lui font faire un saut qualitatif vers l'élaboration d'une théorie politique soucieuse de justice et de liberté, qui, après avoir inclus dans la citoyenneté tous ceux et celles à qui les droits ont été niés pendant de longues ères historiques - en raison de leur sexe, leur orientation sexuelle, la couleur de leur peau, leur provenance géographique ou leur appartenance ethnique - y intègre désormais ces autres «résidents» sociaux que sont les animaux.

Robert Maggiori

*Page*, 10 octobre 2016

**Tous des bêtes**

Will Kymlicka et Sue Donaldson le constatent dans leur essai *Zoopolis* : «L'expansion incessante de la population humaine et le développement se font au détriment de l'habitat des animaux sauvages. Notre population a doublé depuis les années 1960 tandis que la population d'animaux sauvages a diminué d'un tiers.» Comme l'indique son sous-titre, ce livre est «une théorie politique des droits des animaux ». L'essai, paru en 2011 en anglais, représente un socle de données sérieuses pour un changement civilisationnel qui réajusterait la place de l'animal dans nos sociétés : «En réalité, l'exploitation des animaux sous-tend nos habitudes alimentaires et vestimentaires, nos divertissements et nos loisirs, et elle est également au cœur des structures de la production industrielle et de la recherche scientifique. »

Amel Zaïdi, librairie Mille Pages (Vincennes)

## INTERNET

*Le Point.fr*, 16 juin 2017

### **"Zoopolis" : pour une vache citoyenne ?**

Zoopolis est un ouvrage de philosophie politique ; il expose les principes fondamentaux permettant de concevoir et de bâtir une société multi-espèces, au sein de laquelle les animaux (non humains) et les êtres humains pourront vivre selon des règles justes. L'œuvre est née de la plume de Sue Donaldson et de Will Kymlicka, tous deux enseignants en philosophie à l'université Queen's de Kingston, au Canada. La première est une chercheuse indépendante, connue pour ses articles consacrés aux droits des animaux. Le second, son mari, est un professeur réputé pour ses travaux sur le multiculturalisme et les minorités. Zoopolis a tout d'abord été publié en 2011 en anglais, traduit en allemand en 2013, puis en français en 2016.

Donaldson et Kymlicka, après avoir pris position en faveur d'une conception radicale des droits des animaux selon laquelle ceux-ci sont titulaires de droits inviolables, relèvent cependant l'insuffisance de cette conception, silencieuse à l'endroit des

relations que les animaux entretiennent nécessairement avec les humains pour habiter la même planète et partager les mêmes espaces.

Or il n'y a pas seulement deux catégories sociologiques d'animaux, les animaux domestiques, sous la dépendance des humains, et les animaux sauvages ; une troisième catégorie s'ajoute aux premières, celle des animaux liminaires, qui vivent parmi nous parce qu'ils y trouvent quelque avantage (nourriture, abri, protection contre les prédateurs, etc.) ou parce que nous avons occupé, morcelé ou détruit leur habitat naturel. Les auteurs de *Zoopolis* critiquent ainsi les théoriciens des droits des animaux, auxquels ils reprochent de méconnaître la nature des rapports entre ceux-ci et les êtres humains, et prônent une approche relationnelle, faite de droits différenciés selon le contenu de ces rapports.

À cet effet, Donaldson et Kymlicka s'inspirent des statuts politiques issus de la théorie libérale de la citoyenneté : les animaux domestiques, élevés pour s'adapter aux environnements humains, seraient considérés comme des concitoyens ; les animaux sauvages, qui vivent à l'écart des humains, formeraient des communautés souveraines; enfin, les animaux liminaires bénéficieraient d'un statut de résident.

La démarche est fondée sur de fortes analogies avec la situation de certains groupes humains. Par exemple, les animaux sauvages ont été dépossédés de leurs territoires comme de nombreux peuples - prétendument primitifs tels les aborigènes d'Australie, ce continent ayant été déclaré *terra nullius* par les colons britanniques. Par ailleurs, la citoyenneté, la souveraineté et la résidentialité ne sont pas entendues dans un sens étroit, mais dans une conception élargie qui tient compte de la variété des êtres humains, des communautés et des groupes sociaux.

Ainsi la citoyenneté ne doit-elle pas être conçue en des termes trop fortement intellectualistes, car il faudrait en exclure un grand nombre d'êtres humains, dont les enfants et les handicapés. Ces individus peuvent pourtant, par le biais de personnes de confiance ayant les compétences nécessaires, participer à la société dont ils sont membres. Or la domestication renforce la capacité des animaux qui y sont soumis à participer et à manifester un bien subjectif avec l'aide d'humains de confiance, permettant de prendre en compte leurs intérêts pour eux-mêmes et non parce qu'ils n'existeraient que pour servir des fins humaines.

*Zoopolis* marque donc une inflexion profonde de la pensée animaliste en ce qu'il

suggère d'admettre l'existence de communautés spécifiques interdépendantes, au lieu de promouvoir la cessation des relations entre les êtres humains et les animaux par la disparition des animaux domestiques et la séparation d'avec les animaux sauvages.

Philippe Reigné

*La Tribune*, 4 avril 2017

### **Animal, matière première ou sujet politique ?**

<http://www.latribune.fr/opinions/tribunes/animal-matiere-premiere-ou-sujet-politique-635949.html>

Malgré le poids économique des industries de la viande et de la pêche et notre rapport culturel à la nourriture, la question animale s'est imposée dans le débat sociétal depuis une vingtaine d'années, en particulier pour des raisons éthiques. Deux ouvrages ouvrent de nouvelles perspectives : *Zoopolis* (éditions Alma) de Will Kymlicka, et Sue Donaldson et *Manifeste animaliste. Politiser la cause animale* (éditions Alma) de la philosophe Corine Pelluchon, qui invitent à penser la place de l'animal dans nos sociétés dans une perspective politique.

Les scandales provoqués par la diffusion de vidéos de l'association L214 sur les pratiques cruelles avec laquelle des animaux sont mis à mort dans certains abattoirs français suscitent dans l'opinion publique, au-delà de la désapprobation, une interrogation sur notre rapport aux animaux dans nos sociétés démocratiques.

Cette interrogation, qui est en train de s'élargir, ne date pas d'hier. Depuis une quarantaine d'années, les progrès de l'éthologie - la science qui s'occupe des comportements des animaux - ont montré combien les animaux étaient proches de nous par bien des aspects, questionnant - non sans difficulté - la place dominante que l'être humain occupe sur terre. Il est en effet largement démontré aujourd'hui que les animaux sont des êtres sensibles (« sentients ») et sociables, qui ressentent la douleur, le plaisir, la souffrance de manière subjective, à l'égal d'un être humain.

#### *Un nouveau champ d'études*

Au-delà de l'éthologie, la parution en 1975 de *Animal Liberation* du philosophe

australien Peter Singer a modifié notre regard sur la façon dont nous traitons les animaux et les problèmes moraux que cela pose. Dans cet ouvrage, Singer, spécialiste d'éthique appliquée et titulaire de la chaire de bioéthique de l'université de Princeton (Etats-Unis), a non seulement créé un nouveau champ d'études philosophiques sur le statut des animaux mais aussi favorisé l'émergence d'une nouvelle génération de militants de la cause animale, en particulier grâce à la qualité et à la clarté de son argumentation et à la masse d'informations que le livre contient. Son propos se focalisait notamment sur la mise en évidence de notre « spécisme », un néologisme qui signifie que nous considérons notre espèce supérieure aux autres, à l'instar du racisme ou du phallocratisme qui durant des siècles ont fait de l'esclavage et de la domination masculine des phénomènes naturels, alors qu'ils ne reposaient que sur des préjugés.

Aujourd'hui, la question animale est devenue une branche importante de la philosophie. Même en France, où Peter Singer (et d'autres comme Tom Regan) ne sera ni traduit ni lu durant des années, sinon de certains militants, elle est devenue un sujet d'études particulier. Néanmoins, dans la lignée du travail de « déconstruction » du philosophe Jacques Derrida, Elisabeth de Fontenay avait dans *Le silence des bêtes* ouvert en 1998 une voie originale en interrogeant l'impensé que représentait la place de l'animal dans la tradition de la philosophie occidentale.

#### *Une législation renforcée*

Si la philosophie éthique et la science, à travers l'éthologie, ont contribué à modifier notre comportement envers les animaux, en renforçant la législation sur leur protection, ou pour certains en adoptant un régime alimentaire qui exclut la viande et le poisson, voire tous les produits d'origine animale (« veganisme »), on ne s'était jamais véritablement interrogé sur la place de l'animal dans une société démocratique comme acteur social.

C'est désormais chose faite avec *Zoopolis*, sous-titré « une théorie politique des droits des animaux ». Cet ouvrage, qui est appelé à devenir un classique de la réflexion sur les animaux au même titre que *La libération animale* de Peter Singer, est signé d'un couple de Canadiens, Will Kymlicka, professeur de sciences politiques, et Sue Donaldson, sa compagne, qui se définit comme chercheuse indépendante.

#### *Une question saugrenue?*

Ce livre, écrit dans un langage clair, nous invite à renouveler complètement notre vision de la vie en société en y intégrant les animaux. La question peut paraître saugrenue, mais, sous la plume des deux auteurs, elle s'impose avec une certaine évidence, rendant familière une histoire étrange comme on peut en faire l'expérience en lisant un ouvrage de science-fiction.

Partant du présupposé d'une société où nous aurions aboli l'exploitation animale et où nous respecterions leurs droits, Will Kymlicka et Sue Donaldson se demandent comment nous vivrions avec eux ? Que se passerait-il en effet si nous cessions de les tuer, de les exploiter, en les laissant vivre comme ils l'entendent. Nous constaterions rapidement qu'il nous faudrait trouver une organisation sociale permettant de régler nos rapports avec eux, notamment en déterminant des droits spécifiques.

Pour ce faire, Kymlicka et Donaldson distinguent trois catégories d'animaux : domestiques, liminaux (ou commensaux) et sauvages, auxquelles correspondent respectivement trois statuts politiques : citoyenneté, résidence permanente et souveraineté. Pour étayer empiriquement leurs propositions, les auteurs recourent aux travaux de recherche qui ont été menés sur la place des personnes handicapées (qui selon le niveau de handicap pose des questions spécifiques) et sur la façon de les intégrer socialement pour que leur soit accordé un statut de citoyen à part entière.

En effet, octroyer la citoyenneté aux animaux domestiques ne revient pas par exemple à leur donner le droit de vote (qui n'est accordé en France qu'aux êtres humains âgés de plus de 18 ans), mais à reconnaître juridiquement qu'en vivant parmi nous ils doivent bénéficier d'un statut de résident, d'une nationalité. De même, il est nécessaire de prendre en compte leurs intérêts dans l'espace public, par exemple par un aménagement spécifique qui facilite leur circulation et leur intégration.

En revanche, cela ne peut convenir aux animaux sauvages qui par définition ne vivent pas au sein des communautés humaines, doivent compter sur eux-mêmes pour pouvoir évoluer dans leur propre espace. Dans ce cas, les prendre en considération signifie respecter leur autonomie, leur territoire, par exemple en évitant de les polluer.

*Un statut de "résident permanent"*

Quant aux animaux liminaux (pigeons, rats, écureuils...), qui regroupent ceux qui

vivent avec nous mais que l'on ne voit pas, Will Kymlicka et Sue Donaldson leur attribuent un statut de « résident permanent ». Vivant dans les villes, dans nos égouts, dans nos arbres, ils doivent pouvoir se déplacer librement, sans risquer d'être exterminés, en particulier s'ils sont trop nombreux aux yeux des citoyens humains.

Loin d'être un livre utopique, *Zoopolis* offre des pistes réalistes pour tendre vers ce rapport pacifié avec l'ensemble des animaux dans les sociétés démocratiques. Il cite d'ailleurs nombre de réalisations en ce sens qui existent déjà. Par exemple, les villes de Jaipur (Inde) et Nottingham (Angleterre), pourtant très différentes, ont trouvé des alternatives aux campagnes d'extermination des pigeons, en aménageant des pigeonniers en des lieux spécifiques, et en recourant à des programmes de contrôle de l'alimentation et de la reproduction. La ville de Leeds (Angleterre), elle, étudie la construction d'une tour d'habitation verte qui prévoit d'intégrer des habitats pour les oiseaux, les chauves-souris et d'autres animaux. Toutes ces initiatives œuvrent à des solutions pour développer une coexistence pacifique entre les espèces.

Dans leur conclusion, les auteurs en appellent à un véritable progrès moral : « Nous devons tout faire pour que le projet d'une société juste envers les animaux suscite l'enthousiasme du plus grand nombre possible de personnes, en puisant notamment dans les immenses réserves humaines d'énergie créative et scientifique. »

Robert Jules

*Blablamlamia*, 29 janvier 2017

<http://blablamlamia.canalblog.com/archives/2017/01/29/34823757.html>

Le moins que l'on puisse dire, c'est que Pierre Raufast ne manque pas d'imagination ni d'envie de la partager. C'est ce que j'aime particulièrement chez cet auteur, sa curiosité, son intérêt de l'autre et son exaltation communicative, rencontrez-le, enfin, dans un premier temps, lisez-le, et vous verrez... Et puis admettez qu'il a un don particulier pour trouver des titres qui donnent envie de voir ce qui se cache derrière leur couverture (*La fractale des raviolis*, *La variante chilienne* dont je ne vous ai pas parlé, et pourtant j'avais aussi beaucoup aimé, mais le temps le temps...).

Alors, quand même, si préférez un bonzaï bien taillé-bien académique à des herbes

un peu folles, il va vous falloir un petit temps d'adaptation... car souvent, les histoires avec cet auteur prennent l'apparence de billard à 3 bandes, un évènement en entraîne un autre, fait rebondir sur la vie d'untel, un fait historique/scientifique, une rencontre touchante, une fable hilarante ou une belle contemplation... bref Pierre Raufast digresse toujours avec bonheur et tendresse, confirmant encore une fois son immense talent de conteur, nous entraînant avec enthousiasme dans son sillage pour nous mener à destination encore une fois soufflés par la maîtrise de sa construction (et il progresse de livre en livre, le bougre!).

Mais avec tout cela, je ne vous ai pas vraiment parlé de l'histoire, parce que si j'en parle trop, j'en dévoile trop. Disons que tout part d'une liaison dans une piscine entre un sénateur américain et une starlette hollywoodienne, d'un étudiant en quête de sens, et d'une baleine vouée à la solitude à cause de la mauvaise fréquence qu'elle émet. Ensuite, il est question de course à l'invention, de manipulation, de start-up, d'échec avorté, de hacker et de vie privée en voie de disparition... Mélangez tout cela et vous obtenez ce roman divertissant, fin, sensible, érudit, enlevé et poétique dans lequel Pierre Raufast nous offre une redoutable réflexion sur l'humain, sa solitude, sa bonté et ses horribles travers.

*Babelio,*

<http://www.babelio.com/livres/Donaldson-Zoopolis/639846>

Cet ouvrage est une référence pour tous ceux qui s'intéressent à la condition animale. J'en avais entendu parler bien avant d'avoir l'opportunité de l'obtenir grâce à Babelio (Merci !!) pour la sortie en édition française.

C'est un excellent essai sur la condition animale, la réflexion est poussée bien au-delà de ce que j'avais pu lire jusqu'à présent. Etant vegan, je suis une habituée des arguments sur le respect, sur la notion de sentience etc. C'est toutefois la première fois que j'entrevois une argumentation solide et raisonnée sur une place réelle qui pourrait être accordée aux animaux au sein de notre société.

Une place politique et une démonstration de respect pour l'intelligence qui est la leur (avec bien évidemment des nuances sur l'attitude à adopter selon les animaux qui

sont devant nous : domestiqués, interdépendants ou complètement sauvages). Je ne m'amuserais pas à refaire le chemin intellectuel mais j'encourage vivement la lecture de ce livre qu'on soit vegan, végétarien, vaguement intrigué par le sujet ou carrément pro-viande. En effet, il n'est pas question d'accuser qui que ce soit mais juste de proposer une nouvelle vision des choses qui, si elle peut paraître saugrenue de prime abord (si, si, même pour moi) s'avère en fait assez logique au fur et à mesure que les auteurs dévoilent leurs réflexions.

Le début de l'ouvrage est également intéressant dans la mesure où il reprend l'historique du mouvement pour le droit des animaux, les écueils et les demi-succès obtenus jusqu'à aujourd'hui.

En espérant qu'un jour nous puissions mettre en application les idées évoquées dans cet ouvrage... bonne lecture !

Emilie C 28

*Les Véganautes*, 7 novembre 2016

<https://kmlesveganautes.wordpress.com/2016/10/14/zoopolis-vers-une-nouvelle-revolution-autour-de-la-postface-de-corine-pelluchon-a-lessai-de-s-donaldson-w-kymlicka-traduit-en-francais>

### **Vers une nouvelle révolution ?**

Voilà des mois qu'on attendait la publication de l'essai de Sue Donaldson et Will Kymlicka dans la langue de Molière. Une attente un peu fébrile peut-être, désireux que nous sommes nous autres véganes, qu'avance la pensée française sur la question animale histoire de sortir de notre grande maladie imaginaire hexagonale — gastronomique ! — quant à la nécessité de consommer les animaux dans la fête somptuaire et crépusculaire des médiocrités idolâtres et industrielles. Une attente attisée par des conférences comme celle donnée sur le sujet par Florence Burgat et Estiva Reus.

C'est peut-être cela après tout l'utopie ? non pas vouloir la libération animale, mais croire qu'il existe une mort heureuse, consentie, durable dans son renouvellement, organisée selon la morale d'une exploitation légitime par nature (la fameuse tradition

dans l'exception culturelle), où le bon peuple est désormais plutôt prêt à se réfugier dans des valeurs supposées d'antan, fantasme d'un monde originaire sain, sans danger, pur, autant spécieux et spéciste... un monde impossible — entendre : détestable — où s'effondrent ensemble dans ce non-lieu réalisé le *no animal's land* en une sixième extinction de masse préparant le terrain pour l'ensevelissement final d'homo sapiens lui-même, par lui-même.

Mais voilà, nous autres zoon « logon » politikon avons, comme tous ces animaux dont [...] nous nions [les] intérêts, envie de vivre. Alors à Aristote ravir un instant le terme de « politique » et commencer par le commencement : « Ἄνθρωπος φύσει ζῷον », autrement dit l'homme est par nature un animal. Les cultures humaines ne trouveraient-elles pas leur distinction par rapport à la Nature en soi justement dans l'organisation un peu plus savante (technique) d'une qualité naturelle partagée par de très nombreuses espèces : la politique (πολιτικῶν) ? C'est toujours à la différence de degrés et non de nature que nous avons affaire. D'ailleurs le primatologue et biologiste Frans de Waal dit qu'en nous appuyant sur des tendances léguées par une évolution immémoriale, nous avons modelé nos sociétés en réseaux de coopération complexes qui peuvent s'attaquer à des projets d'une ampleur sans précédent.

Et il est temps à présent de franchir d'autres intervalles, de nous élever politiquement sur les fondements éthiques que donc la culture a naturellement, c'est-à-dire nécessairement, produits. C'est avec beaucoup de plaisir que les défenseur-e-s des animaux en France reçoivent aujourd'hui une traduction française de *Zoopolis* de Sue Donaldson et Will Kymlicka, pertinemment postfacée par la philosophe Corine Pelluchon qui nous invite après lecture de l'œuvre à élargir nos connaissances des disciplines diverses que sont les *animal studies*, de sorte à provoquer l'attendu « [...] bouleversement de nos représentations [...] » (p.374) afin de déréaliser cette réalité qu'on ne digère plus et pour cause, car elle n'a rien à envier aux dystopies les plus sombres où, pour emprunter l'expression à Ernst Bloch, hormis les amis des animaux on se demande s'il existe encore quelque principe d'espérance hors connexion du virtuel et de l'illusion. Pour notre part nous n'avons pas pu attendre et avons lu l'essai en anglais puis émit un avis de lecture. Pour avoir feuilleté cet ouvrage important dans sa traduction française, il faut souligner le soin

du traducteur Pierre Madelin et l'aimable relecture d'un autre spécialiste de la question animale, Hicham-Stéphane Afeissa.

Nous attendions une préface, voici une postface. Cela dit, les idées avancées par Corine Pelluchon s'inscrivent-elles à la fois dans une continuité et une critique intelligente, et anticipatrice, concernant les horizons qu'ouvre *Zoopolis*, savoir [...] des pistes de réflexion visant à promouvoir un monde plus juste envers ces êtres sensibles et individués. C'est qu'à la suite de Jacques Derrida et son analyse suspicieuse dans un monde que Pelluchon ne redit pas être celui du carnophallogocentrisme mais bel et bien celui du mâle blanc dominant, il est absolument nécessaire pour éclaircir le tableau, mettons social pour simplifier, qu'ait lieu le passage de l'éthique à la justice envers les animaux et par une politisation de la question animale.

Cependant, pour aussi importante qu'elle soit, *Zoopolis* n'est qu'« une théorie politique des droits des animaux » parmi d'autres et ses ambitieuses propositions soulèvent d'ores et déjà questionnements, insatisfactions ou objections selon qu'on est juste végane, antispéciste et/ ou abolitionniste. Si une forme de zoopolitique est pratiquée de nos jours, elle n'a d'yeux que pour les gains humains privés dans le cadre de l'économie quand pourtant la véritable « [...] zoopolitique consiste à organiser la coexistence entre humains et animaux de telle manière que les intérêts de ces derniers soient inclus dans la définition du bien commun. » (p.367) Un nombre indéfini mais immense d'animaux partagent avec les humains la sentience. Et Corine Pelluchon d'illustrer avec tact l'horreur ordinaire : « [...] il y a toujours quelqu'un derrière la fourrure et les plumes [...] » (p.368) Les animaux ne sont pas des objets de consommation. S'ils ne sont pas des agents moraux au sens jurisprudentiel du terme force est de constater avec les auteurs de *Zoopolis*, qu'ils ont toutefois une agentivité qui est, signale Pelluchon, le point de départ de leurs droits en ce que [...] leurs intérêts et leur agentivité conditionnent notre droit [...]. Dit autrement, notre droit institue envers les êtres sensibles et leur vulnérabilité nos devoirs à leur égard.

Ce qui pourra être une source de division dans les opinions et les débats, c'est la position de Donaldson et Kymlicka qui, tout en octroyant un statut égal à celui de « citoyens résidents » aux animaux, précisent que l'évidente fin de l'exploitation des

animaux ne signifie pas, contrairement à Gary Francione et aux partisans de l'abolitionnisme comme l'écrit C. Pelluchon p.370, la cessation de toute activité avec eux sous des formes de collaboration. Point épineux s'il en est tant avec certaines espèces il sera plus difficile d'établir leur désir de participer ou non à nos propositions de « travail ».

Enfin, tout en finesse, on croit voir poindre chez Corine Pelluchon des doutes parfaitement justifiés autant envers la coopération envisagée par les auteurs de *Zoopolis*, qu'envers toute action à leur encontre (on sous-entend ici : sans leur consentement absolument déterminé) qui pourrait être par exemple un jusqu'au-boutisme antispéciste décidé à éliminer définitivement les souffrances individuelles de tout le monde (toute la zoè). On pense ici à l'éthique de la prédation selon Thomas Lepeltier qui interroge pour nous des temps dont on ne sait s'ils viendront mais souhaite nous y préparer. Néanmoins les transformations des modes de vie des êtres, des êtres eux-mêmes et du sens même de la civilisation humaine sont tellement chamboulés dans cette perspective qu'on ne peut qu'être sensible à la mise en garde pelluchonienne quant à la transgression d'une limite qu'il ne faudrait, peut-être, ne jamais franchir, celle de la souveraineté d'autrui (individus et/ ou groupe(s) d'étant-vivants) : « [...] la souveraineté impliquant le respect des règles propres d'une communauté spécifique », écrit la philosophe, il convient avant de faire quoi que ce soit sinon de stopper l'exploitation animale bien entendu, de s'interroger sur la transférabilité des règles humaines vers tout ou partie des communautés animales, au risque éventuel de déclencher un plus grand mal à l'en-commun en ayant voulu faire le bien — où à présent l'intérêt d'un travail animaliste propre à redéfinir l'humanisme est d'avoir « un rôle heuristique et méthodologique » pour renforcer la théorisation « libérale non anthropocentriste » où se pose au-delà de la question délicate du « bien-être » non pas celle du bonheur mais celle de l'« heur » tout court, savoir la phénoménalité du vivant en tant, avant tout, qu'être libre. D'ailleurs cette question de la liberté de l'être est rarement évoquée dans l'ontologie animale où pourtant éthique et existence cohabitent largement — excès d'anthropocentrisme, spécisme involontaire ?

C'est là où termine un peu plus en détail qu'ici, une Corine Pelluchon qui n'omet pas de dire que si les humains deviennent par la force des choses les porte-paroles

des animaux, cela ne peut que renforcer le temps de l'établissement d'une révolutionnaire zoopolitique gardienne de la coexistence entre les libertés individuelles et la réduction des inégalités entre les êtres humains actuels, la défense de la condition animale et nous ajoutons : ce devenir-là doit faire disparaître toute inégalité systémique. C'est à partir de cette égalité retrouvée et l'étude au cas par cas, qu'il conviendra sans doute de remodeler chaque fois une concitoyenneté aussi vivante que ses zooconcitoyens.